

Annexe 33 : Le renouvellement partiel des conseils communaux de mars et septembre 1993

Commentaire

Mars 1993

Avec 15 élus dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeri, Byumba et Kibungo, le MRND tenait bon et le durcissement de sa stratégie apparaissait payante (la commune de Ramba à Gisenyi passait même à la CDR). Avec 16 communes (principalement à Gitarama), le MDR faisait jeu égal. Quatre communes de Butare et de Gikongoro revenaient au PSD et deux autres de Butare au PL. Au total, les grands électeurs avaient assez fidèlement répercutés les évolutions des contextes politiques locaux ¹.

Septembre 1993

Le deuxième mouvement de renouvellement des bourgmestres dans les 8 communes de la zone démilitarisée ² aboutissait à l'élection des 8 candidats du MRND alors que le FPR avait pu y faire campagne. On a invoqué à juste titre le fait que les élections s'étaient déroulées sous la pression des miliciens du MRND, mais le FPR recourait lui aussi à la force pour convaincre ³.

¹ Fixé par une instruction ministérielle en date du 11 mars 1993, le corps électoral était composé, selon les communes de 27 à 46 représentants du monde politique et des notables locaux issus des milieux religieux et associatifs.

² Sous-préfectures de Kinihira (préfecture de Byumba) et de Kirambo (préfecture de Ruhengeri), suite à l'accord de Kinihira du 30 mai 1993 qui créa la zone démilitarisée.

³ Ce qu'il fit en assassinant une partie des élus (voir, dans le livre, le passage « Le positionnement idéal du FPR » et annexe 16).